

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

---

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE456

présenté par  
Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

-----

### ARTICLE 18

I. – À la première phrase de l’alinéa 4, substituer aux mots :

« classées comme stations »

les mots :

« érigées en stations classées ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 6.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.